

Il était une fois... une *Fondation*

« Préserver la connaissance des arts martiaux. »

propos recueillis par J. M.

Quel magnifique projet humaniste que celui auquel s'attelle Thierry Plée ! Créer une Fondation qui préserve la connaissance et le patrimoine des arts martiaux dans le monde. Une œuvre dont nous saluons l'initiative et que nous soutenons bien sûr à Génération Tao.

J. M. : Thierry, en quoi consiste votre projet ?

T. P. : Il s'agit d'un grand projet philanthropique destiné à préserver la continuité de la connaissance martiale. Des gens mettent en commun des moyens pour poursuivre un but à vocation caritative. Dans le cas qui nous intéresse, l'objet agit sur 3 axes : conserver la mémoire de notre histoire et des hommes qui la font, préserver la transmission du savoir, et protéger ceux qui ont donné et qui, au crépuscule de leur vie, sont dans le besoin.

J. M. : Pourquoi maintenant et pas demain ?

T. P. : Aujourd'hui, c'est toute une génération — celle des pionniers — qui s'en va. Si nous n'agissons pas immédiatement, toute une mémoire va disparaître. D'autre part, les arts traditionnels sont en mutation régulière ; on ne pratique pas le Karaté, le Judo ou l'Escrime aujourd'hui comme hier. Et enfin, les arts hybrides apparaissent (et disparaissent). Nous devons préserver toute cette richesse.

J. M. : Comment vous est venu ce projet ?

T. P. : Cela fait quelques années que ça me travaille mais il me fallait un concours de circonstances favorables parce qu'un tel projet n'est pas aisé à mettre en place. C'est la loi de modernisation de l'économie d'août 2008 qui a généré l'outil administratif favorable. Dans son volet sur le mécénat, le législateur a créé un outil tiré du monde anglo-américain : Le Fonds de dotation. Contrairement à la Fondation d'utilité publique, le Fonds de dotation se libère de la tutelle de l'Etat.

J. M. : Vous avez parlé de solidarité entre les générations.

T. P. : Je trouve inadmissible qu'après avoir passé sa vie à enseigner, à transmettre ses connaissances — des connaissances qui peuvent changer l'individu — un maître, relégué soit par la mode, soit par la maladie, se retrou-

ve en situation précaire. C'est pourquoi je tiens à ce que cette institution gère un fonds destiné à l'assistance aux anciens. C'est le devoir des Kohai (jeunes, ndlr) d'assister les Senpai (anciens, ndlr).

J. M. : Il existe un grand nombre d'experts en arts martiaux, comment allez-vous « choisir » ?

T. P. : Ce n'est pas à moi de choisir qui est digne et qui ne l'est pas. En ce qui concerne le soutien aux anciens, mon rôle se limitera à aider ceux qui ont offert beaucoup (plusieurs dizaines d'années) à leurs élèves en enseignement et qui n'ont pas pu constituer un capital retraite. C'est très concret et ça ne dépend pas de facteurs subjectifs. Nos moyens n'étant pas illimités, le choix des bénéficiaires se fera en fonction du temps offert et du besoin réel. Pour ce qui est du Conseil des Sages (le conseil de surveillance), le choix se fait et se fera selon la personnalité et la représentativité. Ce conseil ne doit pas être un moyen de promouvoir une école ou de polémiquer. Notre rôle est de conserver la connaissance, pas de dire qui est bon ou mauvais.

J. M. : Que diriez-vous pour finir ?

T. P. : Que le fonds est dès à présent capable de recevoir des dons ou des promesses de dons. Qu'en septembre, nous organisons un important rassemblement dans une grande salle parisienne où tous les grands noms des arts martiaux seront conviés. Chacun, à cette occasion, pourra apporter à la « Fondation » ce qui lui semble juste ou simplement prendre connaissance du projet. Ce sera aussi l'occasion de rencontrer tous ceux qui ont fait l'histoire et feront l'avenir des arts martiaux... ■

Pour + d'infos, consultez le carnet d'adresses p. 60.



Credit photo: Thierry Plée

PORTRAIT

Thierry Plée est issu d'une famille pionnière des arts martiaux. Il baigne dans les arts martiaux depuis son plus jeune âge et rencontre de grands maîtres. Il commence la pratique du Judo à l'âge de 5 ans et l'enseignera pendant 17 ans. Suite à sa rencontre avec son épouse, ils se plongent ensemble dans l'univers de l'édition. De l'union du verbe et du martial naîtront Budo Editions et les Editions de l'Eveil. Plus de 250 livres ont ainsi été édités sur les arts martiaux.